

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 20 juin 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-18/B-00174 et D08-01-18/B-00175
Propriétaire(s) : Hekmat Soueid
Emplacement : 139 et 141, rue Prince Albert
Quartier : 13 - Rideau-Rockliffe
Description officielle : partie du lot 173, plan enr. 341; partie du lot 733,
plan enr. 342 et partie du lot 9, Junction Core
Zonage : R3M
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Le propriétaire souhaite lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour chaque moitié de la maison jumelée existante.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00174	7,18 m	25,89 m	185,9 m ²	1	139, rue Prince Albert
B-00175	7,18 m	25,89 m	186 m ²	2	141, rue Prince Albert

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.